

## Concours photo « La ville grandeur nature ! »



### Concours 2021 – Autorisation représentation majeur

*Date limite de participation* : le 31 octobre 2021

*Dépôt/envoi des photos format numérique et du bulletin d'inscription* : mail à [n.schoen@ladomitienne.com](mailto:n.schoen@ladomitienne.com)

*Exposition des photos et remises des prix* : le 26 novembre 2021 à la salle Esprit Gare de Maraussan dans le cadre de la manifestation « Aux arbres »

### **Autorisation de représentation photographique pour une personne majeure :**

ENTRE :

Mme, M, ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

à .....

Demeurant .....  
.....

dénommé ci-après « Le modèle »

ET : Mme, M, ..... (le photographe)

Par le présent contrat, le MODELE cède au PHOTOGRAPHE les droits qu'il détient sur son image telle que reproduite sur les photographies réalisées dans le cadre du concours photos « La ville grandeur nature ! » organisé par la communauté de communes La Domitienne.

En conséquence, le MODELE autorise le PHOTOGRAPHE à exposer et à faire éditer les photographies réalisées dans le cadre du présent contrat.

Le MODELE reconnaît par ailleurs qu'il n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à : ....., le .....

Signature :

Le modèle

Le photographe